



ExxonMobil pourrait être forcé de quitter le Venezuela

Par [Global Research](#)

Mondialisation.ca, 27 décembre 2005

Radio-Canada.ca 20 décembre 2005

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)
Thème: [Pétrole, Gaz de schiste, Énergie](#)

ExxonMobil pourrait être forcé de quitter le Venezuela et ainsi voir ses installations locales saisies si la direction du géant de l'industrie pétrolière refuse de signer, d'ici la fin de l'année, un nouveau contrat avec le gouvernement vénézuélien.

En effet, le président Hugo Chavez a récemment introduit un nouveau cadre légal obligeant les entreprises pétrolières étrangères à céder une participation d'au moins 51 % de leurs divisions vénézuéliennes à la société d'État, Petroleos de Venezuela (PDVSA).

Jusqu'à maintenant, toutes les firmes étrangères, les Chevron, BP, Total et Shell, à l'exception notable de l'américaine ExxonMobil, ont cédé aux pressions du gouvernement Chavez.

En vertu de la nouvelle législation, les firmes étrangères verront aussi le montant des taxes qu'elles paient au Venezuela être augmenté substantiellement. Le gouvernement Chavez estime que cette décision est tout à fait légitime puisque ces mêmes compagnies ont profité pendant de nombreuses années d'une taxation particulièrement faible.

Des dirigeants de Petroleos de Venezuela ont déclaré que si ExxonMobil s'entêtait à refuser d'entériner le nouveau contrat, PDVSA allait tout simplement saisir leurs actifs.

ExxonMobil a investi d'immenses sommes dans des projets de forage au Venezuela, pays qui possède l'une des plus importantes réserves de pétrole au monde et qui est le cinquième plus gros exportateur mondial de pétrole.

Le nouveau gouvernement socialiste bolivien pourrait, pour sa part, imiter sous peu l'exemple du Venezuela et renégocier les contrats pétroliers de ses investisseurs étrangers.

La source originale de cet article est Radio-Canada.ca
Copyright © [Global Research](#), Radio-Canada.ca, 2005

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca